



## Conseil pour une action juridique

Par **vinsdella**, le **09/04/2009** à **12:39**

Bonjour,

je suis en CDI depuis 30 mois or je cumule 54 mois de travail dans la meme entreprise

en javanvier il y a eu des départ volontaire qui on occasionais une restructuration

depuis fevrier mais heure supplementaire ne son plus payer pourtant je ne suis pas cadre ( 37 h sup )

de plus il ma fait un solde des congés payer durant l'année ( de mai a mai )

car il devait me changer de structure (chose qui na pas etait faite )

donc au final j'ai plus de congé plus d'heure payer et en plus je fais des déplacement dans la france entiere ( 4 jour voir 5 ) sans repot

je souhaite créé ma structure mais il ne veut pas me licencier

que doit-je faire pour etre licencier et surtout toucher des indemniter ?